



## Les multiples services écosystémiques rendus par les infrastructures agro-écologiques : favoriser la qualité de l'eau et la biodiversité

Noémie TERMEAU<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Chambres d'agriculture France (CDA France), 9 avenue George V, 75008 Paris, France.

Correspondance : Iris ROZE, [iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

*Dans ce focus, l'auteure a recueilli les propos d'Émilie Cailleaud, chargée de mission Eau-Environnement à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Ce témoignage met en lumière diverses actions portées par la Chambre d'agriculture pour accompagner des projets de création ou d'entretien d'infrastructures agroécologiques auprès des agriculteurs, en vue notamment d'améliorer la qualité de l'eau à l'échelle de la région.*

Associées à de bonnes pratiques culturales et à la préservation des espaces naturels (mares, prairies, boisements, ruisseaux, haies, etc.), les infrastructures agroécologiques (IAE) favorisent la biodiversité. La combinaison d'IAE à l'échelle du bassin versant présentent aussi un intérêt dans la limitation des transferts de polluants agricoles (produits phytosanitaires, nitrates) vers le réseau hydrographique. Cela permet d'éviter l'eutrophisation des milieux naturels, améliore la qualité de l'eau tout en structurant dans le paysage des réservoirs de biodiversité (photo .

Historiquement, en région Pays de la Loire, des IAE telles que des haies, des mares, des zones ripariennes (ou ripisylves), maintenues par l'activité d'élevage, et parfois des zones tampons humides artificielles (ZTHA) sont présentes mais leurs fonctions sont altérées, souvent à défaut d'entretien. La Chambre d'agriculture régionale des Pays de la Loire en lien avec les acteurs du territoire (opérateurs agricoles, collectivités) accompagne les agriculteurs dans le maintien et la création de ces éléments du paysage. Depuis plusieurs années, elle appuie et forme les agriculteurs dans la gestion des haies et l'agroforesterie. En Vendée, en partenariat avec le conseil départemental, elle accompagne les agriculteurs dans la restauration et la création de mares. Elle conduit également des expérimentations sur l'efficacité des bandes enherbées en faveur de la qualité de l'eau. Enfin, elle

commence à développer un accompagnement des expérimentations sur la mise en œuvre de ZTHA en lien avec la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est qui a mené de nombreuses expérimentations à ce sujet.

Avec le recul, la Chambre d'agriculture a constaté qu'il est plus facile de dialoguer avec les agriculteurs sur les IAE par l'approche biodiversité (auxiliaires de cultures, etc.) que par l'approche qualité de l'eau car les objectifs biodiversité semblent plus faciles à atteindre et plus concrets que ceux liés à la qualité de l'eau.

### Une boîte à outils au service des collectivités pour améliorer la qualité de l'eau

Depuis septembre 2020, la Région Pays de la Loire coordonne le projet intégré LIFE REVERS'EAU bénéficiant de financement issu de la Commission européenne. Ce projet multi-partenarial vise la mise en place de plus de trente-deux actions pour améliorer la qualité de l'eau à l'échelle de la région.

Au sein de ce projet, la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire porte deux actions dont une sur la création et la diffusion d'une boîte à outils « IAE » à destination des collectivités de la région souhaitant porter des projets de création ou d'entretien d'IAE auprès des agriculteurs. Cette boîte à outil centralise les éléments de connaissances technique,



**Photo 1** – Les prairies humides inondables occupent une large place dans les enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité et de la qualité de l'eau.  
Crédit photographique : Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.



réglementaire, juridique, économique et sociologique pour un accompagnement efficace. Elle identifie ainsi les freins et les leviers d'action à la mise en œuvre des IAE et leur pérennité. Par exemple, l'emprise foncière et l'entretien des IAE sont des freins fréquemment rencontrés. Parmi les leviers d'action, la recherche d'un compromis entre les enjeux eau, biodiversité et la préservation de l'outil de production agricole est privilégiée. Les temps de concertation territoriale constituent également des leviers d'action importants pour favoriser l'acceptabilité de ce type de projet par les agriculteurs. Les projets sont souvent facilités quand l'initiative vient de l'agriculteur.

La boîte à outil n'étant pas spécifique au contexte des Pays de la Loire, elle est répliquable dans tout territoire. Aussi, la Chambre d'agriculture cherche à la diffuser le plus largement possible à travers les réseaux sociaux, des webinaires, des journées techniques, des événements en lien avec la biodiversité et la qualité de l'eau, les animateurs de bassins versants, etc.

En parallèle de cette boîte à outil, il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation des agriculteurs et renforcer leur accompagnement dans le maintien et la création d'IAE en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité en région Pays de la Loire.

## EN SAVOIR PLUS

Projet LIFE REVERS'EAU :

<https://lifereverseau-paysdelaloire.fr/>

Boîte à outils IAE : [https://bit.ly/IAE\\_pdl](https://bit.ly/IAE_pdl)

Letournel G., Pagès C., Seguin L., Chaumont C., Tournebize J. (2021). Biodiversité et services écosystémiques des zones tampons humides artificielles de Rampillon (Seine-et-Marne), *Science Eaux & Territoires*, article hors-série n° 72, 9 p.,

<https://doi.org/10.14758/SET-REVUE.2021.HS.01>

Pierlot F., Schott F. X., Goetghebeur P. (2020). Évaluation du pouvoir épurateur des zones tampons humides artificielles en sortie de drainage en contexte lorrain. *Science Eaux & Territoires, Drainage agricole : enjeux, connaissances, perspectives*, numéro 32, p. 52-61,

<https://doi.org/10.14758/SET-REVUE.2020.2.09>